

# Concevoir les parkings en milieu naturel

## Aménagement des sites



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

### 1.1.1 - Capacité d'accueil

Il s'agit de définir tout d'abord la capacité de l'aire de stationnement.

La quantité de véhicules stationnant près d'un site est extrêmement variable. Elle varie suivant les jours, les week-ends et les saisons. Certains week-ends, cette quantité peut tripler.

Le parking de la Maison de la Gardiole dans le massif des Calanques accueille 100 véhicules en moyenne. Certains weekends, comme celui de Pâques, 300 places sont nécessaires.

#### Quelle capacité faut-il retenir ?

La solution qui consisterait à créer un parking dont la capacité serait celle des périodes de pointe n'est pas satisfaisante.

Une trop grande surface sous-utilisée, serait monopolisée à l'entrée du site.

Les trois quart de l'année, les sites seraient défigurés par d'immenses parkings vides ou de vastes boulevards situés à leur entrée, comme l'indique les photos du massif des Calanques ou de la station de Prat Peirot dans les Cévennes.

Il est préférable de créer une aire de stationnement dont la surface correspond à l'usage le plus courant et de rechercher des solutions adaptées pour les périodes d'affluence.

Parmi ces solutions, certaines peuvent être très simples lorsque l'affluence se produit pendant une courte période. Un stationnement le long des voies d'accès peut être accepté si le site s'y prête (point d'intérêt pas trop éloigné).

Cependant, deux précautions sont nécessaires :

- Empêcher la détérioration de la lisière ou de la végétation des bords de route par des pénétrations trop importantes des véhicules. Des systèmes de protection fixe ou mobile type barrière, fossé ou plantation rustique, etc... doivent être envisagés ;
- D'autre part, indiquer le sens du stationnement, marquer si besoin les emplacements des véhicules par des moyens appropriés et concevoir une signalétique adaptée.

De façon générale, il sera préférable de disposer de terrain permettant de créer des parkings d'appoint ou de délestage utilisés uniquement en fonction de l'affluence.

#### Deux points particuliers sont à étudier : leur traitement. leur localisation

##### Leur localisation sera proche de l'accès au site.

En général proche de l'aire de stationnement habituelle, mais bien séparée d'elle. Cette séparation, zone de transition pouvant aller de la dizaine à la centaine de mètres suivant la configuration du site fera l'objet d'une attention particulière.

Leur traitement sera sommaire. Le stationnement des véhicules se fera sur une surface enherbée ou stabilisée (cf. revêtements de sol).

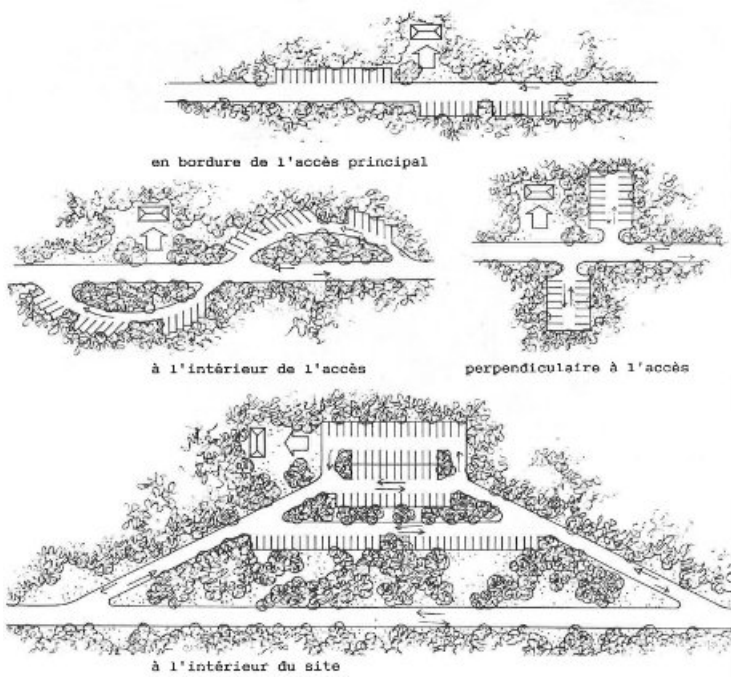
Les aires seront bien délimitées. Un fossé, une barrière, des plantations ou des rochers seront utilisés suivant le milieu et le paysage afin que les véhicules ne se dispersent pas.

Des cheminements piétonniers rejoignant le site seront créés, permettant aux piétons d'éviter de cheminer le long des voies de circulation automobile.

De façon générale, il sera préférable de fractionner les aires de stationnement.

Des alvéoles créées d'un même côté ou de part et d'autre de la voie s'intègrent mieux qu'un stationnement longitudinal aux conséquences néfastes sur le paysage.

*Des exemples d'alvéoles possibles sont donnés ci-dessous.*



[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB